

Cuisine (modules de perfectionnement) (3990)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous avez le choix entre divers modules de perfectionnement en cuisine: cuisine du monde, cuisine Méditerranéenne, connaissance et cuisine des volailles, Entrées et plats de fêtes.

Objectif et Contenu

Programme

Choix entre:

Cuisine du monde (120 périodes)

Cuisine méditerranéenne (120 périodes)

Connaissance et cuisine de volaille (120 périodes)

Entrée et plat de fêtes (50 périodes)

[Pour plus de renseignements, visitez le site de l'école:](http://www.ceria.be/) (<http://www.ceria.be/irl>)
<http://www.ceria.be/irl>

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

Organisation

Durée

1 année

Horaire

en soirée 18h - 22h OU en journée 13h-17h 1 fois par semaine

Début

Septembre 2020 / 1 fois par an : Septembre.

Coût

50 Euros - Coût réduit gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif

Avoir au moins 18 ans. Fournir la preuve de la réussite d'au moins 480 périodes de cours relevant du domaine de l'hôtellerie ou de la restauration obtenu dans l'enseignement OU prouver la connaissance suffisante du métier de cuisinier.

Intéressé(e) ?

Que faire

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone à partir du 19 août de 10h00 à 17h00

02/526.77.77

(Attention, ne téléphoner qu'à ce nouveau numéro général, vous serez pris en charge via notre centrale)

Une fois le rendez-vous fixé, il est obligatoire de se présenter avec les documents suivants :

Originaux et photocopies

Carte d'identité + photocopie

Diplôme (minimum CEB ou attestation de fréquentation scolaire ou Bulletin) +
photocopie ou Test d'admission

Pour obtenir une exonération du coûts de votre inscription :

Attestation du CPAS datée à partir du 22 août si vous êtes inscrit
et bénéficiaire chez eux

Numéro d'inscription Actiris (numéro ibiss) si vous êtes demandeur
d'emploi et indemnisé complet.

Pour les formations en alimentation, un certificat médical d'aptitude au travail
des denrées alimentaires

Remarques

Retrouvez cette formation sur
<https://www.dorifor.be/formation/cuisine-modules-de-perfectionnement-3990.html>



**CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut
Roger Lambion**

Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Anderlecht

02 526 73 37

infoirl@ceria.be - <http://www.ceria.be/irl>